

Folia Pharmacotherapeutica juin 2020

Communiqué du Centre de Pharmacovigilance

Inhibiteurs sélectifs de la recapture de la sérotonine: cause de comportements compulsifs?

Il est connu que les comportements compulsifs (jeux pathologiques, achats compulsifs, boulimie, hypersexualité) ne sont pas rares chez les patients traités par un agoniste de la dopamine, surtout avec le pramipexole et le ropinirole, et qu'il convient d'y être attentif [voir Folia mars 2019].

*La Revue Prescrire*¹ a récemment attiré l'attention sur des notifications de comportements compulsifs (jeux pathologiques, achats compulsifs) avec différents inhibiteurs sélectifs de la recapture de la sérotonine (ISRS) et la vortioxétine, un antidépresseur également doté de propriétés sérotoninergiques et récemment commercialisé en Belgique [voir Répertoire, chapitre 10.3.5.]. Ces cas, enregistrés dans les bases de données de pharmacovigilance française, européenne et de l'OMS, ont été analysés par le centre régional de pharmacovigilance (CRPV) français de Montpellier.



Des cas de jeux pathologiques ont été rapportés dans les bases de données européenne et/ou de l'OMS avec le citalopram (n = 29), l'escitalopram (n = 17), la fluoxétine (n = 8), la fluvoxamine (n = 1), la paroxétine (n = 36), la sertraline (n = 29) et la vortioxétine (n = 3).

Des cas d'achats compulsifs ont aussi été rapportés dans les bases de données française et/ou européenne avec le citalopram (n = 3), l'escitalopram (n = 8), la fluoxétine (n = 7), la paroxétine (n = 8), la sertraline (n = 6) et la vortioxétine (n = 3). Ces notifications ne sont pas détaillées.

Le CRPV de Montpellier mentionne aussi deux cas de patients chez qui le comportement compulsif a régressé après l'arrêt du traitement antidépresseur.

Pour la pratique. Il s'agit ici de notifications spontanées d'effets indésirables, avec les limites qu'on leur connaît et qui rendent impossible l'évaluation de la causalité, et la sous-notification est presque certaine. Des incidences ne peuvent pas être calculées sur base de ces notifications. Cependant, en cas d'apparition d'un comportement compulsif chez un patient traité par un ISRS ou par la vortioxétine, et après que d'autres causes aient été exclues, il faut envisager le rôle de l'antidépresseur. Il est utile de notifier au centre belge de pharmacovigilance les suspicions de cas, via notifieruneffetindesirable.be.

Source spécifique

1 Antidépresseurs IRS : achats compulsifs, jeux pathologiques. *La Revue Prescrire* 2019;39:909

Colophon

Les *Folia Pharmacotherapeutica* sont publiés sous l'égide et la responsabilité du *Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique* (Belgisch Centrum voor Farmacotherapeutische Informatie) a.s.b.l. agréée par l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS).

Les informations publiées dans les *Folia Pharmacotherapeutica* ne peuvent pas être reprises ou diffusées sans mention de la source, et elles ne peuvent en aucun cas servir à des fins commerciales ou publicitaires.

Rédacteurs en chef: (redaction@cbip.be)

T. Christiaens (Universiteit Gent) et
J.M. Maloteaux (Université Catholique de Louvain).

Éditeur responsable:

T. Christiaens - Nekkersberglaan 31 - 9000 Gent.